

VIDE GRENIER Organisé par L'AMICALE DES CLASSES EN 7 du Bois d'Oingt

Le DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026

Pour que votre inscription soit validée définitivement, veuillez nous renvoyer les éléments suivants :

+ le bulletin d'inscription ci-dessous.

+ le règlement par chèque à l'ordre de « l'Amicale des classes en 7 ».

+ le chèque de caution à l'ordre de « l'Amicale des classes en 7 » (en fonction du matériel loué voir règlement joint – Le chèque de caution ne sera pas encaissé).

+ la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.

+ l'attestation sur l'honneur à l'adresse suivante :

Classe en 7 du Bois d'Oingt,
Chez Mme Nelly PARA
52, chemin du puits Torret
69620 LE BOIS D'OINGT



Les emplacements sont délivrés dans l'ordre de réception des inscriptions.

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM et Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Email :

Ville :

Tél :

- ☐ J'accepte que les informations saisies dans ce formulaire soient utilisées afin de m'informer des futurs événements de la classe en 7. Elles ne seront utilisées qu'à cette fin. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment par mail.

Réservation emplacement :

	Tarif	Quantité	Total
Mètre linéaire intérieur	5€ / ml		€
Mètre linéaire extérieur	4€ / ml		€
Table de 1,20 m intérieur	2 €		€
Table de 1,83 m	3 €		€
Chaise	1 €		€
		TOTAL A REGLER	€

Je soussigné(e) _____, certifie accepter le règlement ci-joint.

Fait à : _____

Signature :

Le : _____

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) _____ déclare ne pas avoir participé à plus de deux « vente aux déballages » au cours de l'année 2026.

Fait à _____ le _____ 2026.

Signature :

REGLEMENT DU VIDE GRENIER des CLASSES

LE DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026 AU BOIS D OINGT

1. L'ouverture aux exposants se fera à partir de 6 h, l'installation de 6h à 8h et la désinstallation à partir de 17h et aux visiteurs à partir de 8 h. **L'entrée est gratuite pour les visiteurs.**
2. Chaque exposant doit apporter son propre matériel (table, chaise, parasol...), ou demander une location lors de l'inscription. Il est interdit d'installer son stand en dehors de l'emplacement attribué.
3. Les exposants doivent être **obligatoirement** munis de leur **pièce d'identité** le jour de la manifestation. Un **chèque de caution de 50 € par table et 20 € par chaise** sera demandé au moment de l'inscription. Il sera rendu à la fin de la journée après vérification du bon état du matériel et surtout de la restitution du dit matériel loué. Chaque participant doit restituer son emplacement **en bon état de propreté**. Ne laisser **aucun objet, carton, sac dans la salle et à l'extérieur (Local poubelle compris)**.
4. L'exposant certifie ne pas avoir participé à **plus de 2 « vente au déballage »** en date du 6 septembre 2026.
5. Toute inscription non accompagnée de la totalité du montant de la location et de la photocopie de la pièce d'identité et de l'attestation sur l'honneur ne sera pas prise en compte.
6. Les emplacements sont mis à disposition à partir de 6h00 ; s'ils ne sont pas occupés à 8h00, ceux-ci seront réattribués, en aucun cas, la location des emplacements ne sera remboursée.
7. La Classe en 7 du Bois d'Oingt n'est pas responsable en cas de vol ou dégradation des objets des exposants.
8. **Le vide-greniers est réservé exclusivement aux particuliers non professionnels.**
Vous pouvez vendre : Antiquités, Meubles, Bibelots, Collections diverses, Livres, Jouets, Vêtements, Petit-électroménager, Divers matériels de loisir, de sport, de puériculture...
A l'exclusion de : Produits périssables, animaux, tous types d'armes, produits dangereux.
9. **L'installation de réchauds, grills ou objets dangereux est interdite.** Une buvette avec des boissons et des collations vous seront proposées sur place.
10. La Classe en 7 du Bois d'Oingt se réserve le droit de refuser tout objet ou matériel non conforme le jour de la vente.
11. Les véhicules des exposants seront **OBLIGATOIREMENT garés à l'extérieur du Parc de la Mairie.**

Nous vous souhaitons une bonne journée
L'équipe de la « Classe en 7 ».